

Délibération au Conseil Municipal du lundi 14 décembre 2020

Stratégie internationale, européenne et transfrontalière.

Délibération numéro V-2020-1132

« Voilà une ville qui, plus que d'autres, a été victime de la stupidité des nations européennes qui croyaient régler leurs problèmes par la guerre. Maintenant elle doit être appelée à devenir un symbole de réconciliation et de paix ».

C'est en ces termes que le Britannique Ernest Bevin actait en 1949 la vocation européenne de Strasbourg. Depuis, le destin de notre ville reste intrinsèquement lié à celui de l'Europe, de ses citoyen·es et à l'invention perpétuelle de la démocratie européenne.

Européenne, transfrontalière, Strasbourg l'est par sa position géographique, sa culture et son histoire. Strasbourg est la capitale alsacienne, rhénane et européenne. Siège de grandes institutions de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe dont la Cour européenne des Droits de l'Homme et d'autres organismes européens, Strasbourg joue un rôle unique dans la construction de l'Europe.

Ville frontalière sur le Rhin, au cœur de l'Europe, la ville de Strasbourg est à la fois un lieu symbole de la réconciliation franco-allemande et un laboratoire de la démocratie européenne en constante évolution. Elle incarne l'histoire et les valeurs qui sont au cœur de la construction européenne et accueille un réseau dense de représentations diplomatiques et consulaires qui en fait la deuxième ville diplomatique de France.

Pour être à la hauteur de cet héritage historique et des attentes de notre siècle, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg s'engagent dans une **stratégie internationale, européenne et transfrontalière partagée, au-delà des clivages partisans, pour faire rayonner Strasbourg** en tant que capitale politique et parlementaire de l'Union européenne. Cette stratégie s'appuie notamment sur les institutions européennes présentes à Strasbourg, au premier rang desquelles le Parlement européen et les assemblées parlementaires, notamment celle du Conseil de l'Europe. Véritable cœur de la démocratie européenne, le Parlement européen incarne la voix de tous les citoyen·es européen·nes. La ville de Strasbourg est engagée dans un dialogue étroit avec les représentant·es du Parlement européen, ses partenaires français et allié·es européen·nes pour que le siège du Parlement à Strasbourg soit pleinement conforté.

Cette stratégie s'adresse en premier lieu et doit bénéficier aux habitant·es et aux forces vives du territoire strasbourgeois. Ils font l'expérience du caractère transfrontalier et européen de la ville au quotidien et portent au niveau local, européen et mondial les valeurs de Strasbourg. Leur implication doit néanmoins être renforcée, dans l'espace public, dans les écoles, dans les milieux économiques, à l'Université, partout où cela est possible : tous les citoyens de la ville doivent pouvoir participer à la dynamique internationale, européenne et transfrontalière de Strasbourg.

Cette stratégie vise enfin à répondre aux enjeux de notre siècle. A l'heure où le dérèglement climatique a des conséquences sur notre territoire, comme partout dans le monde, où les droits **humains sont bafoués, Strasbourg doit rayonner par son exemplarité, devenir un exemple** en termes de transition écologique, de justice sociale, de promotion des droits humains et de démocratie en Europe et dans le monde.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, l'ensemble des politiques publiques de la Ville intégreront systématiquement les trois dimensions de notre territoire – transfrontalier, européen, mondial. Ces politiques doivent répondre à l'objectif de transversalité inhérent aux enjeux transfrontaliers et européens. L'« européanisation » des politiques publiques de la collectivité est donc un objectif prioritaire ainsi qu'une condition de réussite de cette stratégie.

La Ville de Strasbourg associe les collectivités, représentants de la société civile, organismes européens et citoyen·es à Strasbourg au portage et à l'évaluation constante de cette feuille de route.

1. Valoriser la démocratie et la culture européennes à Strasbourg

Les symboles ne suffisent plus aujourd'hui à ancrer le sentiment d'appartenance des habitant·es de Strasbourg à l'Europe. Chacun doit faire l'expérience de sa citoyenneté européenne au quotidien et la Ville accompagnera les habitant·es dans une diversité d'expériences européennes.

1.1 Faire battre le cœur européen de chaque Strasbourgeois·e

Strasbourg bénéficie d'un rayonnement européen inédit auquel la Ville associera l'ensemble de sa population et de ses différents quartiers. Les cercles des participant·es aux événements européens sur notre territoire, souvent déjà sensibilisé·es aux questions européennes, peinent à s'élargir.

L'ambition de la municipalité est de faire battre le cœur européen de chaque Strasbourgeois·e grâce à la culture et à l'éducation civique européennes. Cette action mobilisera les écoles tout comme les associations européennes et d'éducation populaire pour organiser des activités dédiées à l'Europe dans le temps périscolaire et extra-scolaire. Par ailleurs, la fête de l'Europe organisée par la Ville chaque année au mois de mai sera déclinée dans tous les quartiers à travers une programmation d'événements culturels, pédagogiques et de débat en partenariat avec les associations et les acteur·rices culturels.

Pour européaniser ses politiques publiques, la Ville de Strasbourg recrutera de jeunes volontaires européens dans différents services de la collectivité pour accompagner les événements et les projets des habitant·es auxquels ils apporteront une dimension européenne.

La diffusion de la culture européenne s'appuiera aussi sur l'extension du Lieu d'Europe, la refonte de son exposition permanente et la redéfinition de son programme d'actions, pour accueillir plus de visiteur·euses, développer les nombreux partenariats actuels et d'en nouer de nouveaux au bénéfice d'une programmation enrichie. Celle-ci se déclinera également hors-les-murs pour atteindre de nouveaux publics, dans l'ensemble des quartiers de Strasbourg.

La collectivité continuera de soutenir et développera les dispositifs qui mettent à l'honneur la culture européenne à Strasbourg, comme les résidences d'artistes étranger·es, les saisons culturelles en lien avec la présidence tournante du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe ou les programmations d'instituts culturels et de consulats des pays européens présents sur notre territoire.

L'espace public doit être un lieu de visibilité de la culture transfrontalière et européenne de la ville, dont le patrimoine est d'ores et déjà labellisé au niveau européen et mondial. Il s'agira de mieux rendre visible ce patrimoine, de l'ancrer dans le paysage au sein du quartier européen, mais également dans tous les quartiers de Strasbourg, et de le promouvoir dans le cadre d'une stratégie touristique durable.

1.2. Strasbourg, carrefour des échanges de la jeunesse européenne

Notre ville est un lieu incontournable d'apprentissage de la citoyenneté européenne et un lieu de rendez-vous de la jeunesse européenne. La Ville continuera de soutenir les associations qui favorisent l'accueil de rencontres européennes et internationales de jeunes sur notre territoire. Elle renforcera également, en complémentarité, une coopération plus étroite avec les institutions européennes engagées pour la jeunesse comme le Parliamentarium au Parlement européen et le Centre européen de la jeunesse du Conseil de l'Europe.

La Ville poursuivra son partenariat avec le Parlement européen et garantira l'accueil sur notre territoire des prochaines éditions du « European Youth Event » (EYE), organisé tous les deux ans à Strasbourg. Dans ce cadre, un dialogue étroit sera organisé entre les jeunes européen·nes venu·es de tout le continent pour cet événement et les jeunes de notre territoire, avec une attention particulière pour la mixité sociale.

Dans ce même objectif, des programmes éducatifs d'été de type "Summer Camp Européen" seront régulièrement organisés entre les jeunes Strasbourgeois et des jeunes de nos villes jumelles et partenaires. Ces échanges permettront aux jeunes de nos villes amies de découvrir pour la première fois l'Europe de et à Strasbourg, et aux Strasbourgeois de vivre une première expérience d'échanges multiculturels.

Un réseau d'ambassadeur·rices de Strasbourg composé de jeunes ayant participé à des projets européens sur le territoire de Strasbourg et de jeunes Strasbourgeois·e ayant

bénéficié des programmes de mobilité sera créé pour participer au rayonnement de Strasbourg à l'étranger et inciter d'autres jeunes à y participer dans leur sillage.

2. Faire de Strasbourg une ville exemplaire en matière de transition écologique en Europe et à l'international

Face à l'urgence climatique, la Ville de Strasbourg se positionne comme un territoire exemplaire et pilote de la transition écologique dans l'une des régions européennes les plus dynamiques d'Europe. Pour cela, elle s'appuie sur les dispositions et objectifs du Plan Climat. Cette transition écologique associera tous les acteur·rices du territoire, maillons de cette transformation globale.

Cette démarche strasbourgeoise ne peut que s'inscrire dans le contexte de l'Union européenne, faisant écho à son pacte vert, le « Green Deal », et ses efforts en faveur du climat, pour devenir le premier continent neutre sur le plan climatique.

2.1 Faire de la transition écologique, une ambition transfrontalière

Frontalière de l'Allemagne, la Ville de Strasbourg coordonnera les objectifs et les mesures qu'elle adopte avec ses partenaires d'outre-Rhin, à commencer par la Ville de Kehl, les communes de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et les villes partenaires de Karlsruhe et Stuttgart. Elle s'appuiera aussi sur le Port Autonome de Strasbourg, port rhénan majeur, dont la coopération avec les neuf autres ports rhénans doit encore être renforcée.

La Ville de Strasbourg participera au renforcement du volet environnemental du Schéma de coopération transfrontalière porté par l'Eurométropole et les projets liés, tels que la récupération de la chaleur fatale produite par l'aciérie de Kehl et la reconnaissance mutuelle des éco-vignettes. Les questions de santé, de qualité de l'air et de l'eau seront également un des volets abordés.

2.2 S'inspirer et rayonner par l'exemplarité

La Ville de Strasbourg s'engage dans les réseaux de villes européens en faveur de la transition écologique, sociale et démocratique, ainsi que dans des programmes européens comme Urbact. La mobilisation de la collectivité a pour objectif de renforcer la place des autorités locales dans les instances de gouvernance transfrontalières et européennes, pour influencer les politiques en matière de transition écologique, inspirer de meilleures pratiques, les expérimenter sur notre territoire, innover pour en développer de nouvelles et rayonner à notre tour par l'exemplarité. La valorisation du Plan Climat dans cette stratégie sera clé.

Notre action s'appuiera sur les réseaux de villes transfrontaliers, européens et internationaux et les échanges bilatéraux avec des villes étrangères. Elle se concentrera en particulier sur les Eurodistricts et les instances du Rhin Supérieur, le CCRE, France Urbaine et les réseaux tels qu'Energy Cities, ICLEI, Eurocities et Cités Unies France. La Ville de Strasbourg participera activement au réseau des lauréats et finalistes du label de Capitale verte européenne.

2.3 Se donner les moyens de mobiliser les fonds européens

Pour diversifier les sources de financements des projets de la Ville, des fonds européens, en particulier ceux consacrés à la transition écologique, sociale et démocratique devront être mobilisés. Il sera ainsi nécessaire de mieux former les agent·es et les élu·es de la Ville de Strasbourg à ces dispositifs européens, d'adapter nos outils internes de gestion financière et d'appuyer le travail en "mode projet" en vue de mener les transitions du territoire. L'europanisation de la collectivité passera par la mise en place d'une cellule dédiée à l'accompagnement des directions pour le montage, le suivi et le pilotage de projets européens.

Afin d'appuyer le rayonnement économique et universitaire de Strasbourg dans tout le bassin rhénan, à l'échelle européenne et dans le monde, la Ville accompagnera, grâce à ces fonds européens, les associations et les entreprises qui souhaitent se développer, notamment dans les domaines stratégiques de la santé et de l'environnement (économie circulaire, économie verte). Elle soutiendra aussi les actions transfrontalières, européennes et internationales portées par les acteur·rices de l'Économie sociale et solidaire.

3. Conforter Strasbourg, capitale des droits humains et ville hospitalière

Ville hôte du Conseil de l'Europe et de la Cour européenne des droits de l'Homme, ville siège du Parlement européen, Strasbourg incarne les valeurs universelles que sont la démocratie, l'État de droit et les droits fondamentaux.

Par l'accueil de ces institutions et des représentations diplomatiques qui les accompagnent, Strasbourg compte de nombreux ressortissant·es européen·nes et étranger·es. Elle est aussi une ville refuge, ouverte et hospitalière pour toutes les personnes dont les droits sont bafoués.

3.1 Renforcer la coopération entre la Ville et le Conseil de l'Europe

La Ville de Strasbourg soutient les valeurs de paix fondées sur la démocratie, le respect de l'État de droit et de la diversité culturelle prônées par le Conseil de l'Europe. Pour cela, la Ville travaillera au renouvellement de l'accord de partenariat noué en 2010 avec le Conseil sur les politiques prioritaires relevant de la compétence municipale. Ce partenariat sera orienté en priorité dans les domaines de la démocratie participative, de l'égalité des genres, de la lutte contre les discriminations, de l'équité sociale, de la transition écologique et de l'éducation aux droits humains et à la citoyenneté.

Temps fort du débat démocratique sur le territoire et à l'international, le Forum mondial de la démocratie, organisé par le Conseil de l'Europe, est amené à se développer grâce à de nouveaux projets et partenariats qui associeront la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg et les acteur·rices du territoire. D'autres événements, menés en lien avec le Conseil de l'Europe, devront permettre aux habitant·es de Strasbourg de pleinement participer aux échanges en cours au niveau européen.

En complément de ce partenariat avec le Conseil de l'Europe, la Ville de Strasbourg s'inscrira plus fortement dans les réseaux internationaux et au sein de la communauté

d'acteur·rices engagé·es pour les droits humains. Elle renforcera son engagement en faveur des droits des femmes et de l'égalité des genres, en promouvant la Convention d'Istanbul, en s'inspirant des politiques publiques innovantes déjà conduites dans d'autres villes et en soutenant des projets de coopération décentralisée.

3.2 Honorer notre vocation de ville hospitalière, solidaire et cosmopolite

Cosmopolite et solidaire, Strasbourg est aussi une ville hospitalière qui défend les droits fondamentaux et vient en aide aux plus vulnérables. Avec les partenaires du territoire et le Conseil de l'Europe, la Ville agira avec détermination pour améliorer les conditions d'accueil et d'insertion des ressortissant·es européen·nes et étranger·es, des nouveaux·elles arrivant·es, des réfugié·es et des demandeur·euses d'asile.

La Ville de Strasbourg renforcera ainsi la participation citoyenne des ressortissant·es européen·nes et étranger·es par une campagne de communication et un meilleur accompagnement pour faciliter leurs démarches administratives. Le Conseil des résidents étrangers sera sollicité pour émettre des propositions sur notre politique d'accueil et une étude sera menée sur le multilinguisme et les outils à destination des publics non-francophones disponibles dans les services publics présents à Strasbourg.

La collectivité continuera de valoriser l'apprentissage et la découverte de la langue française, en lien avec l'Alliance française, la Commission européenne et l'Université de Strasbourg. L'enseignement de la langue française aux nouveaux·elles arrivant·es est l'une de nos priorités, afin de faciliter l'intégration de ces personnes sur notre territoire.

Au-delà de l'accueil, Strasbourg doit être un lieu d'expression des personnes opprimées, en particulier des réfugié·es politiques et des lanceurs d'alerte. Ainsi, la Ville continuera de mettre en lumière chaque année les lauréat·es des prix Sakharov et Vaclav Havel, décernés respectivement par le Parlement européen et le Conseil de l'Europe à des militant·es des droits humains et organiserons des moments de rencontres entre ces lauréat·es et les Strasbourgeois.

La Ville de Strasbourg prendra tout sa part au sein du réseau ICORN, un réseau de villes qui offrent un refuge aux écrivain·es et artistes en danger, leur garantissant la liberté d'expression et le respect de leurs droits. Ainsi, Strasbourg s'engage à accueillir des écrivain·es persécuté·es dans leurs pays en proposant un programme de résidence pendant deux ans, en lien avec l'Université.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 seront une occasion particulière d'honorer la tradition de ville hospitalière de Strasbourg. Ainsi, la Ville portera, avec l'Eurométropole, la candidature de notre territoire pour devenir territoire d'accueil pour la délégation des athlètes apatrides concourant aux Jeux. En outre, dans le cadre du Label « Terre de Jeux 2024 » attribué à Strasbourg, la collectivité organisera des rencontres entre les athlètes accueilli·es à Strasbourg, les habitant·es et les clubs sportifs.

Strasbourg entend également poursuivre son engagement en faveur de la coopération décentralisée en développant ses relations avec des villes en développement et le soutien aux porteur·euses de projets de solidarité internationale. Une politique d'aide d'urgence

pour soutenir les populations touchées par des crises climatiques ou des conflits sera mise en œuvre.

4. Concrétiser Strasbourg laboratoire d'un espace européen « sans frontières »

Ville frontalière, Strasbourg partage un bassin de vie avec les territoires allemands voisins. Ce qui lie et relie les habitant·es de ce bassin de vie, ce sont les échanges quotidiens, professionnels, personnels, qui font vivre entre Français·es et Allemand·es une amitié indéfectible et l'Europe dans ce qu'elle a de plus concret.

Pour garantir l'unité de ce bassin de vie, et pour permettre aux habitant·es de vivre, travailler, profiter de ses loisirs des deux côtés du Rhin, sans se préoccuper de la frontière, la Ville de Strasbourg s'engage à consolider les conditions d'un dialogue structuré, dynamique et constructif avec l'ensemble des citoyen·es et acteur·rices de part et d'autre du Rhin. À l'échelle des deux villes de Strasbourg et Kehl, de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, du Rhin Supérieur, la collectivité participe à de nombreuses instances dans lesquelles des projets concrets doivent se réaliser et notre culture commune se développer.

4.1 Renouveler les relations avec la ville de Kehl et l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, imaginer les nouvelles coopérations transfrontalières

Afin de décrire et renforcer les liens qui existent entre la Ville de Strasbourg et la Ville de Kehl et de travailler à une meilleure intégration des politiques publiques, la coopération entre les deux villes sera encore approfondie. Un accord formel de coopération avec la Ville de Kehl permettra de réaffirmer notre volonté commune de répondre d'une même voix aux enjeux écologiques, sociaux et démocratiques et de concrétiser des projets indispensables pour les habitant·es des deux villes : intégration des réseaux de mobilité, complémentarité des équipements publics, implication des habitant·es dans la transformation urbaine et promotion de notre culture commune et du bilinguisme.

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau devra encore être renforcé comme un outil d'expérimentation et de développement de projets transfrontaliers pour concrétiser un bassin de vie « sans frontières ». Ces projets doivent permettre de favoriser la cohérence des politiques publiques, de soutenir des initiatives transfrontalières innovantes et les projets citoyen·es qui sont au cœur de notre territoire.

Le lien entre notre territoire et les autres institutions présentes à Kehl, notamment le Centre européen de la consommation, outil de protection des droits des consommateurs, ainsi qu'INFOBEST, outil d'information des habitant·es du bassin de vie, doit encore être renforcé au service des citoyen·es.

Au-delà de la traditionnelle coopération transfrontalière, c'est à une véritable intégration des politiques publiques que travaillera la Ville de Strasbourg. À ce titre, le traité d'Aix la Chapelle ouvre de nombreuses opportunités pour travailler avec les autorités allemandes à la cohérence entre nos territoires. Le Comité de coopération transfrontalière est un outil indispensable auquel la Ville contribuera pour porter des projets véritablement transfrontaliers, notamment en matière de mobilités. De même la Ville de Strasbourg, aux côtés de l'Eurométropole, agira en synergie avec la Région Grand-Est et la Collectivité

européenne d'Alsace, et notamment en lien avec le schéma de coopération transfrontalière de cette dernière.

4.2 Favoriser le bilinguisme et le multilinguisme

Afin d'ancrer encore davantage le caractère transfrontalier, européen et international de la ville dans le quotidien des habitant·es, chacun.e doit pouvoir accéder à une offre linguistique et culturelle très diverse. Ainsi, la collectivité promouvra l'apprentissage et la pratique de langues européennes et étrangères pour tous.les les Strasbourgeois·es. À ce titre, la Ville favorisera l'enseignement de l'allemand et dans sa forme dialectale, de l'alsacien, dès la petite enfance, dans tous les milieux éducatifs, soutiendra la création de filières bilingues et de sections internationales dans les établissements scolaires et veillera à ce qu'elles soient accessibles au plus grand nombre. Par ailleurs, les événements et les actions qui promeuvent l'apprentissage des langues et la découverte d'autres cultures seront soutenus, en lien avec le tissu associatif et l'Université. Enfin, dans le cadre de son chef de filat en la matière, des actions pourront être conçues et réfléchies avec la Collectivité européenne d'Alsace pour développer le bilinguisme sur notre territoire.

4.3 Faire de la mobilité européenne et internationale, une chance pour chaque Strasbourgeois.e

Favoriser la mobilité des Strasbourgeois·es en Europe et à l'international est indispensable pour leur permettre d'avoir accès à des opportunités à l'étranger et faire vivre l'expérience de la culture commune et de la citoyenneté européenne. À ce titre, la Ville permettra à plus de citoyen·es et d'associations de s'impliquer activement dans les jumelages et partenariats internationaux dans laquelle la collectivité est engagée.

Par ailleurs, l'objectif de la collectivité est de renforcer les dispositifs d'aides à la mobilité, par l'attribution d'un plus grand nombre de bourses et la création d'un réseau d'alumni pour susciter l'engouement auprès de tous Strasbourgeois et mieux les accompagner.

Les jeunes sont particulièrement ciblé·es par ces dispositifs, qui permettent une mobilité pour des études, un volontariat, un apprentissage, un emploi ou un stage (Erasmus+, Corps européen de solidarité, volontariat international, etc.). La Ville de Strasbourg s'engagera ainsi dans ce cadre à développer ses bourses Mobilitwin, qui permettent de soutenir financièrement les jeunes qui souhaitent effectuer une mobilité dans une ville jumelle, et à continuer de soutenir les projets et échanges avec les villes partenaires.

Par ailleurs, la Ville proposera à ses partenaires – notamment dans le cadre de l'Eurodistrict – de travailler sur une offre de train transfrontalière à destination des jeunes de la région du Rhin supérieur, pour faciliter leur mobilité à l'échelle du bassin de vie.

La mobilité étant possible à tout âge, les agent·es de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg seront encouragé·es à effectuer des missions au sein de collectivités locales en Europe pour favoriser le partage d'expérience, de bonnes pratiques et parfaire leur formation à l'aide de programmes d'échanges dédiés.

4.5 S'appuyer sur la coopération décentralisée, les jumelages et les partenariats internationaux

Les partenariats de Strasbourg avec d'autres villes et territoires à travers le monde doivent servir de plateforme de partage des valeurs et de développement urbain durable. Les relations avec les cinq villes jumelles (Stuttgart, Dresde, Leicester, Ramat Gan et Boston), les villes partenaires dans le monde entier, ainsi que l'ensemble de nos projets internationaux seront menés au regard de ces objectifs. Priorité sera donc donnée aux projets de coopération contribuant directement à relever les défis de la transition écologique, sociale et démocratique. Ils doivent aussi permettre à Strasbourg de rayonner par l'exemplarité, sur les plans culturel, politique, économique, universitaire, touristique et sportif.

Les actions de la collectivité à l'international s'inscriront dans la dynamique de renforcement du rôle des collectivités locales pour relever les défis mondiaux, atteindre les objectifs européens et les Objectifs de Développement Durable (ODD), dans leurs dimensions sociale, environnementale et démocratique.

5 Promouvoir le statut européen de Strasbourg, capitale européenne et siège unique du Parlement européen

La présence à Strasbourg de nombreuses institutions de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe représente un enjeu considérable pour la Ville et sa métropole. Le statut européen de Strasbourg, tant politique, diplomatique, culturel qu'économique, nécessite le développement d'une stratégie ciblée sur les institutions européennes, et le Parlement européen en particulier. La présence accrue d'activités parlementaires est un enjeu majeur pour le territoire et la collectivité s'engage résolument dans un effort de promotion du siège unique du Parlement européen à Strasbourg.

5.1 Une stratégie offensive pour conforter le statut européen de Strasbourg

Pour réaffirmer et promouvoir le statut européen de Strasbourg, la collectivité est engagée dans une stratégie d'influence offensive, en lien étroit avec l'Eurométropole de Strasbourg, la future Collectivité Européenne d'Alsace, la Région Grand Est et le gouvernement français. Notre stratégie repose sur un dialogue constant avec les institutions locales, nationales et européennes à Bruxelles, Luxembourg, Paris, Berlin et dans d'autres capitales européennes. Elle a pour objectif de rendre Strasbourg visible dans l'ensemble des cercles de décision européens et de mobiliser des ambassadeur·rices de Strasbourg localement et dans les réseaux européens pour appuyer cette visibilité.

Cette stratégie se traduira notamment par une présence accrue des élu·es et agent·es de l'administration de la collectivité à Bruxelles et par un renforcement du rôle de la représentation commune aux collectivités alsaciennes à Bruxelles, la Maison Grand Est Europe. Par ailleurs, cette stratégie s'appuie sur le renouvellement du contrat triennal entre l'État et les collectivités locales, pour la période 2021-2023, dont les moyens alloués doivent être à la hauteur de l'ambition portée conjointement avec les collectivités et le gouvernement.

Par ailleurs, la Ville de Strasbourg mobilisera ses partenaires transfrontaliers, l'Eurodistrict et la Conférence du Rhin Supérieur et, de façon élargie, nos partenaires franco-allemands : villes, Länder, députés français, député·es allemand·es du Parlement Européen et du Bundestag. Elle associera aussi à cette action nos villes jumelles et partenaires, en particulier celles du Club de Strasbourg, les régions européennes alliées, les député·es nationaux·les et européen·nes qui soutiennent le statut européen de Strasbourg. La collectivité s'engage donc à fédérer autour d'elle l'ensemble des acteur·rices européens pour travailler ensemble à la promotion du statut européenne de la ville.

5.2. Garantir les conditions d'accueil dans la capitale européenne de la démocratie

Pour permettre la tenue des sessions parlementaires dans les meilleures conditions et favoriser le développement de nouvelles activités européennes, Strasbourg doit garantir un niveau d'accueil à la hauteur des enjeux, notamment en matière d'accessibilité. La collectivité sera entièrement mobilisée pour innover en matière de mobilités, aussi bien en provenance d'autres territoires qu'au sein de la ville.

Ainsi, l'amélioration du cadencement et du raccordement ferroviaire de notre territoire, notamment avec des liaisons améliorées avec les aéroports de Francfort, Bâle-Mulhouse, Karlsruhe-Baden-Baden et Stuttgart est une priorité, tout comme la nécessité de renforcer la liaison ferroviaire Strasbourg - Luxembourg – Bruxelles en en faisant une OSP et l'amélioration du cadencement ferroviaire avec l'aéroport Charles de Gaulle. Le renforcement du service sur ces lignes fera l'objet de négociations avec les autorités régionales, nationales et européennes compétentes. Il s'agit à terme d'accroître la légitimité et l'exemplarité écologique de Strasbourg comme un centre ferroviaire européen, qui facilite à la fois le travail parlementaire et le quotidien des habitant·es du bassin de vie transfrontalier.

Par ailleurs, l'aéroport de Strasbourg-Entzheim doit évoluer en complémentarité avec les aéroports limitrophes. Pour accompagner son repositionnement stratégique, la Ville, en lien étroit avec ses partenaires locaux, mènera des discussions avec l'État pour bénéficier de meilleurs leviers fiscaux et le maintien des obligations de desserte (OSP) vers des aéroports d'importance européenne.

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg poursuivront le développement de transports en commun plus respectueux de l'environnement et des transports actifs, et desservant le quartier européen en pleine expansion.

Strasbourg a vocation à accueillir les services des institutions de l'Union européenne qui siègent à Strasbourg. Le quartier européen fera donc l'objet de discussions entre les collectivités locales et les institutions car il est un lieu d'opportunités pour l'extension immobilière du Parlement européen ou d'autres institutions européennes, entre autres dans la perspective de pouvoir organiser des « trilogues » à Strasbourg - négociations entre le Parlement européen, la Commission européenne et le Conseil de l'Union européenne. Les espaces disponibles pourraient permettre de développer la présence des parlementaires européen·es et de leurs équipes, d'événements ou de nouveaux services et activités.

D'autres services sont indispensables pour garantir le statut de ville européenne et diplomatique, ainsi que la pérennité de la présence des institutions européennes sur le territoire. Ainsi, l'offre de crèches et d'écoles européennes et multilingues de notre ville sera encore développée, tout comme une offre d'hôtellerie et de restauration, d'entretien des bâtiments et équipements, et d'événementiel adaptée.

5.3. Strasbourg, laboratoire de l'innovation démocratique européenne

Au niveau local, les acteur·rices du territoire sont fédéré·es autour des enjeux du statut européen de Strasbourg au sein de l'Agora « Strasbourg Capitale Européenne ». Cet espace de dialogue et d'échange d'information vise à rassembler dans une instance commune les habitant·es, les acteur·rices institutionnels, les responsables politiques, la société civile et toutes les forces vives du territoire autour d'une stratégie partagée, construite ensemble et portée d'une seule voix. Par ailleurs, la Ville s'engage à fédérer des expert·es et universitaires qui contribueront à enrichir cette stratégie d'influence par la réalisation d'études et d'argumentaires en faveur du siège unique du Parlement européen à Strasbourg et du renforcement de ses prérogatives. L'Agora s'inscrit ainsi dans l'ambition générale de la municipalité de donner davantage de place à la démocratie locale et à la co-construction avec de nombreux·ses acteur·rices.

La Ville de Strasbourg renforcera le statut européen de Strasbourg en permettant l'émergence d'un large écosystème de l'innovation démocratique européenne. Pour ce faire, une politique volontariste permettra de soutenir l'installation de nouveaux acteur·rices, notamment associations et entrepreneur·es, dans le quartier européen. La Ville développera et soutiendra des événements pour animer cet écosystème, en associant les institutions européennes et la société civile.

Au-delà du Parlement européen, c'est le statut de capitale politique et parlementaire de l'Europe qui sera réaffirmé. Ainsi, la collectivité travaillera étroitement avec l'Assemblée parlementaire et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe. De plus, elle accueillera le lancement et les temps forts de la Conférence sur l'avenir de l'Europe. La Ville de Strasbourg apporte ainsi son soutien à ce processus, initié par les institutions de l'Union européenne et dont la mission sera d'écrire l'avenir de la démocratie européenne.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Le Conseil,
sur proposition de la Commission Plénière,
après en avoir délibéré,*

approuve

la stratégie internationale, européenne et transfrontalière présentée dans la présente délibération ;

autorise

la Maire ou son-sa représentant-e à prendre toutes dispositions relatives à la mise en œuvre de cette stratégie.

**Adopté le 14 décembre 2020
par le Conseil Municipal de la Ville de Strasbourg**

**Rendu exécutoire après
transmission au Contrôle de Légalité
préfectoral Le 21 décembre 2020**

(Accusé de réception N°067-216704825-20201214-126692-DE-1-1)

et affichage au Centre Administratif le 21/12/20

Conseil municipal du 14 décembre 2020

Point 8 à l'ordre du jour :
Stratégie internationale, européenne et transfrontalière.

Résultats du vote (cf. détails page suivante) :

Pour : 63 voix

+2 voix pour M. Pascal MANGIN ainsi que M. Hamid LOUBARDI qui ont rencontré un problème avec l'application de vote et souhaitaient voter POUR

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

SERVICE DES ASSEMBLEES

Pour

63

AGHA BABAEI Syamak, ARBEIT Adrien, BARRIERE Caroline, BARSEGHIAN Jeanne, BEN ANNOU Khadija, BRASSAC Christian, BREITMAN Rebecca, BROLLY Suzanne, CASTIGLIONE Joris, CHADLI Yasmina, DREYSSE Marie-Dominique, DRICI Salem, DUBOIS Antoine, DUMAY Julia, DUPRESSOIR Sophie, FELTZ Alexandre, FONTANEL Alain, GEISSMANN Céline, GONDREXON Etienne, HAMARD Marie-Françoise, HENRY Ariane, HERRY Jonathan, HOFFSESS Marc, JAKUBOWICZ Pierre, JEAN Anne-Marie, JUND Alain, KOHLER Christel, KOSMAN Aurélie, KOUSSA Salah, LAFAY Marina, LIBSIG Guillaume, MASTELLI Dominique, MATT Nicolas, MAURER Jean-Philippe, MAYIMA Jamila, MEYER Isabelle, MISTLER Anne, NEUMANN Antoine, OEHLER Serge, OULDI Soraya, OZENNE Pierre, PARISOT Sophie, POLESI Hervé, RAMDANE Abdelkarim, REICHHART Ada, RICHARDOT Anne-Pernelle, ROTH Pierre, SCHAEZEL Françoise, SCHALCK Elsa, SCHOEPFF Patrice, SOULET Benjamin, STEFFEN Joël, TISSERAND Lucette, TRAUTMANN Catherine, TUFUOR Owusu, TURAN Hulliya, VARIERAS Floriane, VETTER Jean-Philippe, WERLEN Jean, WIEDER Christelle, ZIELINSKI Carole, ZORN Caroline, ZOURGUI Nadia

Contre

0

Abstention

0